Municipalité de Saint-Télesphore

Le Montjoie

Le journal municipal

Décembre 2021

HÔTEL DE VILLE

1425, route 340, Saint-Télesphore QC J0P 1Y0
Téléphone (450) 269–2999
Télécopieur (450) 269–2257
Courriel info@st-telesphore.ca
Site Internet www.saint-telesphore.com

Lors de panne d'électricité, d'Internet ou de téléphonie, vous pouvez joindre la Municipalité au (450) 269-2257 ou (450) 269-3247.

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

facebook.com/saint-telesphore

URGENCE MUNICIPALE

Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

TABLE DES MATIÈRES

Affaires Municipales	2
Offres d'emploi	4
Déneigement	5
Sécurité Incendie	6
Sécurité Civile	7
Hygiène du milieu et environnement	8
Loisirs et culture	10
Vie communautaire	11
Calendriers	12

JOYEUSES FÊTES!

STATIONNEMENT PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

La Municipalité de Saint-Télesphore compte sur votre collaboration et tient à rappeler aux citoyens que le règlement sur le stationnement stipule que:

«Nul ne peut stationner ou immobiliser un véhicule routier sur la voie publique
entre minuit et 7h00, du 15 novembre au 1er avril, inclusivement et ce, sur tout
le territoire de la municipalité.»

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

SIÈGE 1

Nathalie Lanthier

SIÈGE 2

Mélissa Morin

SIÈGE 3

Kim Jones

SIÈGE 4

Paul Gauthier

SIÈGE 5

Danny Raymond

SIÈGE 6

Valérie Camiré

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

J'espère que vos préparatifs pour les fêtes vont bon train et que nous pourrons célébrer ce Noël entourés de nos familles et amis.

Je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée en m'ayant élu maire de la Municipalité de Saint-Télesphore. C'est pour moi un honneur et un grand privilège de vous représenter pour les 4 années à venir. Je peux vous assurer que mon équipe et moi déploierons les efforts nécessaires pour répondre à vos attentes.

Je vous souhaite à tous et à toutes un merveilleux temps des fêtes et une bonne et heureuse année 2022.

David McKay
Maire de la Municipalité de Saint-Télesphore

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AVEC PRÉSENCE DU PUBLIC

Prochaine séance
Mardi le 14 décembre
Centre communautaire Rémi-Sauvé
19h30

Les personnes qui ne souhaitent pas être présents lors de la séance peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil

- Par courriel dg@st-telesphore.ca
- Par téléphone 450-269-2999 poste 3163
- Internet www.saint-telesphore.com/nous joindre

Les séances du Conseil sont enregistrés. Tous les enregistrements sont diffusés sur le site Internet municipal. Une copie est disponible sur demande.

Photos: Mélyssa Photographie

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2022

Les séances du Conseil de 2022 se tiendront le deuxième mardi du mois (sauf exception) à 19h30 à la salle communautaire Rémi-Sauvé, située au 1425 route 340

18 janvier 2022	12 juillet 2022
8 février 2022	9 août 2022
8 mars 2022	13 septembre 2022
12 avril 2022	11 octobre 2022
10 mars 2022	8 novembre 2022
14 juin 2022	13 décembre 2022

Les séances du conseil se tiendrons avec présence du public à moins d'avis contraire du ministère de la santé publique du Québec.

Tous les citoyens sont invités à poser leurs questions ou transmettre leurs commentaires aux membres du conseil au plus tard à 19h00 le soir même de la séance ordinaire par courriel à dg@st-telesphore.ca avec objet: « Questions pour la séance ». Vous pouvez aussi le faire par biais de notre site Internet www.saint-telesphore.com/nousjoindre ou par téléphone au 450-269-2999 au poste 3163.

Les séances du Conseil sont enregistrées et diffusées sur le site Internet de la Municipalité www.saint-telesphore.com. Pour ceux qui n'ont pas accès à l'Internet, une copie de l'enregistrement est disponible sur demande.

L'ordre du jour, les procès-verbaux et les règlements municipaux peuvent être consultés sur notre site Internet www.saint-telesphore.com

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE DURANT LE TEMPS DES FÊTES

L'hôtel de ville fermera ses portes pour le temps des fêtes mercredi le 22 décembre 2021 à partir de 12h00.

L'hôtel de ville rouvrira à compter du 10 janvier 2022 à 8h30.

Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

Joyeuses fêtes!

OFFRES D'EMPLOI

SECRÉTAIRE –TRÉSORIER(ÈRE) ADJOINT(E)

Poste permanent, temps plein
Avantages sociaux

La Municipalité de Saint-Télesphore souhaite combler le poste vacant de secrétaire-trésorière adjointe.

Pour la description détaillée du poste offert, consultez le site Internet de la municipalité au : http://saint-telesphore.com/offre-demploi-secretaire-tresoriere-adjointe-poste-permanent-temps-plein/

Vous croyez avoir les exigences requises? Vous cherchez de nouveaux défis dans le monde municipal? Nous attendons votre candidature.

OFFICIER MUNICIPAL EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

La Municipalité de Saint-Télesphore est toujours à la recherche d'une personne dynamique qui sera en mesure de prendre la responsabilité complète du Service de l'urbanisme et de l'environnement.

Étant donné la réalité de notre petite municipalité rurale et agricole, l'officier municipal en urbanisme et en environnement est seul dans son service et doit, par conséquent, y exécuter l'entièreté des tâches découlant du Service de l'urbanisme et de l'environnement incluant la tâche d'agir en tant qu'inspecteur municipal.

Entrée en fonction : dès que possible

Ce poste vous intéresse ? Vous croyez avoir les compétences requises ? Consultez l'intégralité de l'offre d'emploi et les exigences requises sur le site Internet de la municipalité au :

http://saint-telesphore.com/offre-demploi-officier-municipal-en-urbanisme-et-en-environnement/

MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité est à la recherche de candidats afin de représenter les citoyens au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Le CCU est un groupe de travail composé de citoyens qui se joignent au comité d'urbanisme de la Municipalité pour donner des avis en matière d'urbanisme. Un jeton de présence est versé aux membres à chacune de leur participation.

Comité consultatif d'urbanisme

Les réunions on lieu habituellement le mardi soir, environ de 1 à 4 fois par année, selon les demandes.

Vous aimez l'urbanisme ? La planification urbaine et l'aménagement du territoire vous intéresse ? Ce poste est pour vous.

Pour toute personne intéressée à joindre notre équipe :
faites parvenir votre curriculum vitae accompagnée d'une lettre de motivation,
indiquez le poste pour lequel vous désirez poser votre candidature,
le tout par courriel à dg@st-telesphore.ca.

Pour toute information, communiquez avec
madame Danielle Glode, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
au 450-269-2999 poste 3163.

DÉNEIGEMENT

DÉNEIGEMENT

Par les citoyens

Il est interdit de souffler sa neige dans la rue ou sur le trottoir ou de traverser le chemin pour la souffler de l'autre côté de la rue.

Extrait du RMH 450 - Règlement sur les nuisance Article 14 *Neige* « Constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les voies publiques...de la neige ou de la glace provenant d'un endroit privé. »

Par la Municipalité

L'article 69 de la Loi sur les compétences municipales prévoit que toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus, Au sens de cette Loi, une voie publique inclut les trottoirs.

Plaintes pour le déneigement sur les routes municipales (excluant les routes 325 et 340)

Pour toute plainte ou demande d'intervention, veuillez communiquer directement avec l'hôtel de ville au 450-269-2999 ou par courriel à info@st-telesphore.ca. S'il vous est possible, nous vous demandons de joindre une photo à votre courriel.

Déneigement des routes 325 et 340

Les routes 325 et 340 sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec et ne sont pas régis par la Municipalité. Pour toute plainte ou urgence sur ces routes veuillez composer le 5-1-1.

PLACEMENT DES BACS ROULANTS DURANT L'HIVER

Pour permettre un déneigement efficace, placez vos bacs de manière à ce qu'ils n'encombrent pas le bord de la rue, les trottoirs et la chaussée.

Vous devez placer vos bacs sur votre propriété privée à un maximum d'un mètre de la bordure de la rue.

DÉNEIGEMENT DES RUES

La Municipalité compte sur votre collaboration et tient à rappeler aux citoyens que les opérations de déneigement sont parfois complexes et nécessitent d'abord et avant tout, la collaboration de tous pour être menées de manière efficace et sécuritaire.

PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE DURANT LE TEMPS DES FÊTES

Arbre de Noël

Privilégiez un arbre artificiel, car il risque moins de prendre feu qu'un arbre naturel
Si vous choisissez un arbre naturel:

- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épines ne se détachent pas facilement.
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- Installez l'arbre à plus de 1 m de toutes les sources de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.

Lumières décoratives

- Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.
- Ne surcharger jamais le circuit électrique.
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- Après le temps des Fêtes, rentrez les lumières extérieures pour éviter qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil. Les lumières décoratives ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Cordon de rallonge

- Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Évitez les cordons trop longs qu'il faudra enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décoration extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne camouflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpette. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.

Bougies

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.

Cuisine des Fêtes

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire les aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.)
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

Pour retrouver... mes activités

Dès le 15 novembre

Assouplissements en loisirs et sports

Activité à accès contrôlé :

Avec passeport vaccinal

- Couvre-visage lors des déplacements à l'intérieur et dans les télécabines. Peut être retiré lors d'une activité physique intense.
- Aucune distanciation.
- Aucune limite de participants.

Gyms :

- Couvre-visage lors des déplacements à l'intérieur. Peut être retiré lors d'une activité physique intense (p. ex. : tapis roulant), mais une distance de deux mètres doit être respectée.
- Respect de la distanciation d'un mètre.

Activité à accès libre (Caractère spontané de l'activité)

Sans passeport vaccinal

- Capacité d'accueil permettant une distanciation physique d'un mètre.
- Couvre-visage obligatoire à l'intérieur.

Sports hivernaux extérieurs

Sans passeport vaccinal pour les activités à accès libre comme le ski de fond ou le patin.

- Capacité d'accueil permettant une distanciation physique d'un mètre.
- Couvre-visage obligatoire à l'intérieur.

Avec passeport vaccinal pour les activités requérant l'utilisation d'un remonte-pente et dans les chalets pour l'accès aux espaces de restauration et aux bars. L'application du passeport vaccinal pour l'accès aux autres sections du chalet sera à la convenance de l'exploitant.

- Couvre-visage lors des déplacements à l'intérieur et dans les télécabines.
- Aucune distanciation.
- Aucune limite de participants.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

NUMÉROS D'URGENCE

Numéros d'urgence

9-1-1	Feu, ambulance, police
8-1-1	Info-Santé COVID-19
5-1-1	Transport Québec. Pour les routes 340 et 325. Toute urgence ou plainte
3-1-1	Urgences nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville
2-1-1	Soutien psychologique
450-510-1508	Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges. Pour tout problème concernant les chiens 24 hres sur 24.

CALENDRIER 2022 COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES

Collecte des objets volumineux incluant la collecte régulière

Collecte spéciale du carton
7 janvier 2022

Démontez et empilez vos boîtes et laissez à côté de votre bac bleu

MOIS	SEMAINE 1	SEMAINE 2	SEMAINE 3	SEMAINE 4	SEMAINE 5
JANVIER	X	4	X	18	X
FÉVRIER	1	X	15	X	X
MARS	1	X	15	X	29
AVRIL	X	X	12	X	26
MAI	X	X	10	X	24
JUIN	X	7	X	21	X
JUILLET	X	5	X	19	X
AOÛT	2	X	16	X	30
SEPTEMBRE	X	X	13	X	27
OCTOBRE	X	X	11	X	25
NOVEMBRE	X	8	X	22	X
DÉCEMBRE	X	6	X	20	X

RÉSEAU DES ÉCO CENTRES VAUDREUIL-SOULANGES

VAUDREUIL-DORION

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 16 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

LOCALISATION
2800, rue Henry-Ford
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0V8

RIGAUD

LUN - VEN : FERMÉ
SAM - DIM : 9 H - 16 H

LOCALISATION
32, rue de la Coopérative
Rigaud (Québec) J0P 1P0

SAINT-ZOTIQUE

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

LOCALISATION
2050, rue Principale
Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0

PINCOURT

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H
DIM : FERMÉ

LOCALISATION
750, boulevard Olympique
Pincourt (Québec) J7W 7C8

Retour à **l'horaire d'hiver** le **1er décembre** 2021

Pour connaître la liste des matières acceptées ou pour plus d'information :

Info-Écocentre
450 455-5434

www.tricycle-mrcvs.ca

MRC VAUDREUIL SOULANGES

LE BAC BRUN

Avez-vous adopté son utilisation?

Cela fait quelque temps déjà que nous avons adopté le bac bleu, mais qu'en est-il de son petit cousin, le bac brun? Est-ce que son utilisation fait maintenant parti de votre train-train quotidien tel que le bac de recyclage? Ou est-ce toujours un objet oublié qui peine à s'intégrer dans votre routine?

Selon une étude sur le *Portrait des comportements et attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV* conduite par Recyc-Québec, la presque totalité des personnes qui s'occupent de la gestion des résidus domestiques (97%) disposent des matières recyclables (papier, carton, plastiques, verre, métal) au bac de récupération : 70% le font systématiquement et 27% le font beaucoup.

L'intégration du bac brun à nos habitudes de vie est donc une possibilité tangible avec laquelle nous avons déjà une expérience positive semblable.

Nous vous encourageons à faire l'essai du bac brun pour une première ou même une seconde fois. Ne vous arrêtez pas aux premiers obstacles, ensemble nous pouvons réduire les enfouissements des résidus domestiques et ainsi les gaz à effet de serre.

Bon compostage!

COLLECTE DE SAPIN DE NOËL NATURELS

Semaine du 10 au 14 janvier 2022

Pour être récupéré, le sapin doit:

- Être dépouillé de toutes les décorations;
- Être déposé au bord du chemin avec le tronc face à la rue;
- Ne pas être planté dans un banc de neige afin qu'il ne soit pas enseveli ni confondu avec un arbre en vie.

Considérant que Noël et le Jour de l'an auront lieu un samedi, il n'y aura pas de changement à l'horaire de collecte pour le temps des fêtes en 2021-2022. Les collectes des matières recyclables auront donc

MRC VAUDREUIL SOULANGES

NOËL 2021

ACTIVITÉS POUR TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ

19 décembre 2021 de 18h00 à 20h00:

Remise des cadeaux de Noël au parc André-Leblanc dans le village de Saint-Télesphore. Le Père Noël sera présent avec ses lutins pour distribuer les cadeaux.

Inscriptions pour les enfants de 12 ans et moins pour les cadeaux de Noël avant le **10 décembre 2021:**
Par courriel à otj.st.telesphore@gmail.com ou par téléphone au
450-269-2999 poste 3162
Veuillez précisez le nom et le prénom de votre enfant ainsi que son âge et votre numéro de téléphone auquel on peut vous rejoindre.

Les mesures sanitaires telles que la distanciation de 1 mètre et le port du masque seront en vigueur.

Joyeux Noël à tous!

NOËL AUX GRANDES ORGUES

Les plus beaux airs de Noël
Concert-spectacle-bénéfice

Au profit de l'église Saint-Télesphore

Ginette Ménard, organiste de concert
Jean-François McDonald, violoniste
Plus quatuor de voix et autres musiciens invités

Samedi 11 décembre 2021 à 19h30
Dimanche 12 décembre 2021 à 14h00
À l'église Saint-Télesphore

Billets: 25,00 $/adultes 10,00 $/jeunes de 6 à 17 ans

Pour information et billets:
Gisèle Normandeau 450-265-3173
Paul McDonald 450-269-2313
Danielle Sauvé 450-269-2429

Respect des mesures sanitaires en vigueur

Guignolée

Parce que parfois, « qu'est-ce qu'on mange pour souper ?» devient « quand est-ce qu'on va pouvoir souper ?»

Vous pouvez donner encore jusqu'au **20 décembre** pour nous aider à remplir les comptoirs d'aide alimentaire. Voici comment aider:

* Apportez vos denrées non périssables directement à l'hôtel de ville au 1425 route 340. Une grande boîte à été installé à côté de la porte d'entrée.

* Effectuez un don par chèque libellé au: « **Centre d' action bénévole Soulanges** » ou en argent comptant; mettre votre don dans une enveloppe identifiée « **Guignolée 2022** » et mettre votre enveloppe directement dans la chute à lettres à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

CAB SOULANGES
Centré sur les bonnes actions

Le Centre d'action bénévole Soulanges et la Municipalité de Saint-Télesphore vous remercie pour votre générosité!

Participation financière de la Municipalité

La Municipalité donne généreusement cette année et contribuera 500 $ à la guignolée

La Caisse Desjardins de Vaudreuil - Soulanges a le plaisir de confirmer la contribution financière de 1 000 $ au bénéfice de la Guignolée du CAB Soulanges pour la municipalité de Saint-Télesphore.

La Caisse profite de cette occasion pour indiquer son plaisir à participer activement à cette grande mobilisation citoyenne pour contrer l'insécurité alimentaire auprès des plus démunis que l'on retrouve dans notre communauté.

Richard Dubois
Directeur, Communications et Vie Associative

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

Le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Popote roulante livrée

Livraisons de repas faits maison au domicile des aînés, de personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique, pour une convalescence ou pour les proches aidants, les lundis, mercredis et jeudis midi. La popote comprend : soupe, repas et dessert au coût de 7,00$ et/ou surgelés au coût de 5,50$ sans taxe, ni pourboire. Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

Repas surgelés à venir chercher au centre

65 ans et plus : 5,50$ Moins de 65 ans : 6,50$

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

(cuisine et livraison des repas)

Le tout se déroule dans une ambiance joyeuse et le dîner vous est offert.
Si vous voulez vous sentir utile et vous faire de nouveaux amis, téléphonez-nous !

Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges

POUR COMMANDER, INFORMATIONS OU INSCRIPTIONS
Tél : 450.265.3548 ou 1.855.510.3548
12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe

www.centredesainésdesoulanges.com
reception@ccavs.ca

Distribution des cadeaux	Collecte résidus alimentaires	Séance du conseil	Collecte objets volumineux	Collecte déchets	Collecte récupération	Concert-spectacle Bénéfice à l'Église

Décembre 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20 Guignolée	21	22 FERME À 12H00	23 FERMÉ	24 FERMÉ	25
26	27 FERMÉ	28 FERMÉ	29 FERMÉ	30 FERMÉ	31 FERMÉ	

Janvier 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1 2022
2	3 FERMÉ	4 FERMÉ	5 FERMÉ	6 FERMÉ	7 FERMÉ	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					